



Vivre dans un pays nordique offre des avantages. Par exemple, le privilège de profiter de la beauté des paysages qu'offrent les 4 saisons. Toutefois, en raison des hivers froids, il y a aussi des frais supplémentaires reliés au chauffage. Hydro-Québec estime qu'ils représentent, en moyenne, 54 % de la facture d'énergie.

L'arrivée de l'hiver combinée à l'inflation qui ne cesse d'augmenter incitera plusieurs Québécois à revoir leur budget. L'ACEF vous propose quelques moyens simples et efficaces pour réduire votre facture énergétique pour la prochaine saison.

### Chauffage

- **Isoler** : par journée de grands vents, faites le test de passer une chandelle allumée le long des contours de fenêtres pour constater les fuites d'air. Isolez les fenêtres que vous n'ouvrez pas l'hiver avec des pellicules plastiques. Vous pouvez également utiliser des bouchons pour les prises électriques des murs extérieurs et un calfeutrant en mousse prédécoupé.
- **Entretien des plinthes électriques** : en les dépoussiérant régulièrement, cela augmente leur efficacité de 6 à 8 %.
- **Profiter des journées ensoleillées pour ouvrir les rideaux et les fermer le soir** : on profite ainsi des chauds rayons du soleil et, en fermant les rideaux le soir, on garde la chaleur accumulée de la maison tout en bloquant l'air froid.
- **Régler tous les thermostats de chaque pièce à la même température et fermer les portes des pièces non chauffées** : vos calorifères chaufferont moins longtemps si vous les utilisez tous au lieu d'un seul, pour l'ensemble de la maison. Faites aussi varier les températures de 3 degrés maximum (la nuit ou lors des absences).

### Eau chaude

- **Vérifier spécifiquement les fuites d'eau chaude** : 1 goutte par seconde qui fuit représente 27 litres par jour !
- **Utiliser un aérateur de robinet** et une pomme de douche économique
- **Privilégier la douche rapide** au bain relaxant
- **Faire la lessive à l'eau froide** et sécher le linge sur une corde ou à basse température dans la sècheuse
- **Régler le chauffe-eau à 60°C**

#### Répartition de la consommation énergétique :



- Chauffage = 54 %
- Eau chaude = 20 %
- Électroménagers et petits appareils = 18 %
- Éclairage = 5 %
- Autres = 3 %



## Électroménagers et petits appareils

- **Conserver** le réfrigérateur entre 2°C et 4°C et le congélateur à -18°C
- **Charger le lave-vaisselle au maximum** avant de le mettre en marche et faire sécher à l'air en ouvrant la porte
- **Privilégier l'utilisation des petits appareils de cuisine** (mijoteuse, four grille-pain, autocuiseur, etc.)
- **Nettoyer le serpentin du réfrigérateur et dégivrer le congélateur** régulièrement pour augmenter leur efficacité
- **Utiliser le couvert des chaudrons** pour faire bouillir de l'eau ou mijoter des plats afin de garder la chaleur
- **Éteindre les appareils** quand ils ne sont pas utilisés
- **Dégeler les aliments au frigo** plutôt qu'au micro-ondes et faire refroidir les plats avant de les réfrigérer ou de les congeler

## Éclairage

- **Utiliser des minuteries** pour l'éclairage
- **Éteindre les lumières** lorsque vous sortez d'une pièce
- **Privilégier l'utilisation de veilleuses** la nuit et éteindre l'éclairage extérieur non requis
- **Entretien des lumières** régulièrement augmente leur efficacité de 6 à 8 %

## Autres astuces

- **Aérer 2 à 5 minutes** par jour, tous les jours
- **Sécher le linge à l'extérieur** dès que possible ou utiliser un déshumidificateur quand il sèche sur une corde à l'intérieur
- **Maintenir un taux d'humidité idéal** de 30 % à 50 % en hiver et de 40 % à 60 % le reste de l'année
- **Baisser les températures** de 3 degrés maximum (la nuit ou lors des absences)
- **Conserver la température** entre 19°C et 21°C
- **Utiliser la hotte de cuisine** et de la salle de bain pour évacuer l'humidité

En incluant ces trucs et astuces à votre quotidien, vous pourrez économiser gros sur votre facture d'énergie. L'idéal est de commencer par les trucs qui vous semblent les plus réalistes et faciles à appliquer. Graduellement, intégrer les autres moyens afin qu'il devienne naturel et simple de les mettre en pratique.



Sachez toutefois que, si vous êtes inscrit au mode de versements égaux (MVE) d'Hydro-Québec, les économies ne seront visibles qu'après la révision annuelle de votre consommation. Cependant, vous pouvez, tout au long de l'année, utiliser l'outil de suivi du MVE d'Hydro-Québec pour suivre votre consommation et modifier votre mensualité à partir de votre Espace client pour qu'elle reflète votre consommation réelle.

Que ce soit en magasinant mieux, en faisant les choses différemment ou en réfléchissant avant d'acheter, tous les moyens sont bons pour économiser de l'argent sans trop se priver. À vous de jouer pour les autres sphères de la vie quotidienne : alimentation, loisir, transport, etc.

## Complément d'information

### Nouvelles tarifications proposées par Hydro-Québec

#### Crédit hivernal ou tarif FlexD ?

Dans le but de réduire la consommation d'électricité sur notre réseau en période de pointe, Hydro-Québec propose graduellement à ses clients le choix entre deux types de tarification : le crédit hivernal ou le tarif FlexD.

**Le crédit hivernal est l'option sans risque** puisque vous continuerez de payer l'électricité au tarif de base. Cependant, pendant un événement de pointe en hiver (1<sup>er</sup> décembre au 31 mars), si vous réduisez votre consommation d'électricité par rapport à votre consommation habituelle, vous pourriez avoir droit à un crédit de 51,967 ¢ par kilowattheure non consommé. La seule condition est de diminuer votre consommation de 2 kWh ou plus par événement. Si vous ne pouvez pas réduire votre consommation pendant un événement de pointe, rien ne change. Le tarif de base s'applique, comme d'habitude.

De son côté, **le tarif Flex D propose une tarification différente en hiver du reste de l'année**. En dehors des événements de pointe, le prix de l'électricité est moins élevé que celui du tarif de base alors que pendant les événements de pointe, l'électricité est facturée au prix élevé de 51,967 ¢/kWh. Il devient donc essentiel de limiter sa consommation pour minimiser les coûts. La veille d'un événement de pointe, vous recevez un avis par courriel et, si vous le souhaitez, une notification.

Selon Hydro-Québec, les événements de pointe peuvent avoir lieu du lundi au dimanche, de 6 h à 9 h et de 16 h à 20 h, du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars. La société d'État estime qu'il pourrait y avoir de 25 à 33 événements par hiver tout au plus, pour un maximum de 100 heures. La veille d'un événement de pointe, elle avise sa clientèle par courriel ou notification.